



Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement

Distr. générale
31 juillet 2023
Français
Original : anglais

Conseil du commerce et du développement
Commission du commerce et du développement
**Réunion d'experts pluriannuelle sur les produits de base
et le développement**
Quatorzième session
Genève, 9-11 octobre 2023

Ordre du jour provisoire annoté

I. Ordre du jour provisoire

1. Élection du Bureau.
2. Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux.
3. Faits nouveaux, difficultés et perspectives sur les marchés de produits de base.
4. Faire face à la volatilité des cours des produits de base dans les pays en développement tributaires de ces produits.
5. Adoption du rapport de la réunion.

II. Annotations

Point 1

Élection du Bureau

1. Les experts sont invités à élire un(e) Président(e) et un(e) Vice-Président(e)-Rapporteur/Rapporteuse.

Point 2

Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux

2. L'ordre du jour provisoire de la quatorzième session de la réunion d'experts pluriannuelle figure à la section I ci-dessus, conformément à la décision par laquelle le Conseil du commerce et du développement a approuvé officiellement les thèmes des réunions d'experts pluriannuelles à sa soixante-treizième réunion directive. Les experts disposeront de trois jours (9-11 octobre 2023) pour mener à bien leurs travaux. Un calendrier provisoire des séances figure en annexe du présent document. Un programme détaillé sera distribué au plus tard une semaine avant le début de la réunion.

Document :

TD/B/C.I/MEM.2/56

Ordre du jour provisoire annoté



Point 3

Faits nouveaux, difficultés et perspectives sur les marchés de produits de base

3. Au titre du paragraphe 208 de l'Accord d'Accra, le Conseil du commerce et du développement de la CNUCED a été chargé d'instituer une réunion d'experts pluriannuelle sur les produits de base. Le mandat a été réaffirmé au paragraphe 17 du Mandat de Doha, qui l'a prolongé jusqu'en 2016, et au paragraphe 100 s) du Maafikiano de Nairobi, qui l'a prolongé jusqu'en 2020. Le mandat a encore été prolongé conformément aux paragraphes 123 et 127 l) et m) du Pacte de Bridgetown, dans lesquels la CNUCED est priée de « continuer de lutter contre la dépendance à l'égard des produits de base, y compris en renforçant la capacité des pays en développement tributaires de ces produits d'atténuer les effets néfastes de l'instabilité des prix grâce à des instruments de gestion des risques de marché » et d'« accorder une attention particulière aux problèmes des pays en développement tributaires des produits de base, ainsi que des pays en développement importateurs nets de denrées alimentaires¹ ».

4. Le but de la réunion d'experts pluriannuelle est d'examiner les tendances récentes, les faits nouveaux, les difficultés et les perspectives sur les marchés de produits de base, en accordant l'attention voulue aux secteurs qui intéressent les pays en développement tributaires de ces produits. Les travaux sur ces thèmes, qui comprendront des exposés présentés par des experts nationaux et des experts d'organisations internationales et d'organismes internationaux de produit compétents, ainsi que par des représentants du secteur privé et de la société civile, serviront à informer les États membres de la CNUCED de l'évolution récente des principaux secteurs et marchés de produits de base, dans une optique de développement.

5. Afin de faciliter les débats, le secrétariat de la CNUCED a établi une note d'information intitulée « Faits nouveaux, difficultés et perspectives sur les marchés de produits de base », qui rend compte de l'évolution récente des principaux marchés de produits de base et présente une analyse des facteurs qui ont contribué à l'évolution des prix en 2022 et en 2023. Au titre de ce point de l'ordre du jour, des réunions-débats consacrées au Rapport sur les produits de base et le développement 2023 (*Commodities and Development Report 2023: Strength Through Diversification – Building Economic, Social and Climate Resilience in Commodity-Dependent Developing Countries*), qui a pour thème la diversification au service du renforcement de la résilience économique, sociale et climatique dans les pays en développement tributaires des produits de base, auront lieu le 11 octobre 2023. La première séance (de 10 heures à 11 h 30) portera sur la diversification inclusive, la deuxième (de 11 h 30 à 13 heures) sur la diversification et la transition énergétique et la troisième (de 15 heures à 16 h 30) sur les politiques industrielles vertes.

Document :

TD/B/C.I/MEM.2/58

Faits nouveaux, difficultés et perspectives sur les marchés de produits de base

Point 4

Faire face à la volatilité des cours des produits de base dans les pays en développement tributaires de ces produits

6. À sa quatorzième session, la réunion d'experts pluriannuelle étudiera les liens entre la volatilité des cours des produits de base et les principaux indicateurs macroéconomiques dans les pays en développement tributaires de ces produits, ainsi que les liens entre la volatilité des cours des produits de base et la sécurité alimentaire dans les pays importateurs nets de produits alimentaires. Les instruments de marché et les outils technologiques pouvant contribuer à gérer les risques dus aux fluctuations des cours seront également examinés au cours de la réunion. Les exposés et les débats des experts nationaux et des experts

¹ TD/541/Add.2.

d'organisations internationales et d'organismes internationaux de produit compétents, ainsi que des représentants du secteur privé et de la société civile, serviront à informer les États membres de la CNUCED des moyens par lesquels les pays en développement tributaires des produits de base pourraient mieux gérer et atténuer les risques liés à la volatilité des cours de ces produits.

7. Afin de faciliter les débats, le secrétariat de la CNUCED a établi une note d'information intitulée « Faire face à la volatilité des cours des produits de base dans les pays en développement tributaires de ces produits », qui rend compte d'exemples concluants de gestion de risques liés à la volatilité des cours des produits de base dans des pays en développement et en retire des enseignements.

Document :

TD/B/C.I/MEM.2/57 Faire face à la volatilité des cours des produits de base dans les pays en développement tributaires de ces produits

Point 5

Adoption du rapport de la réunion

8. Le rapport de la réunion d'experts pluriannuelle sera soumis à la Commission du commerce et du développement à sa prochaine session. Les experts voudront sans doute autoriser le/la Vice-Président(e)-Rapporteur/Rapporteuse à établir, sous l'autorité du/de la Président(e), la version finale du rapport après la clôture de la réunion.

Contribution des experts : Faits nouveaux, difficultés et perspectives sur les marchés de produits de base

Les experts désignés par les États membres sont invités à soumettre de brèves communications (environ cinq pages) à titre de contribution aux travaux de la réunion pluriannuelle. Ces communications devront être soumises au secrétariat de la CNUCED en amont de la réunion, avant le lundi 2 octobre 2023, et seront distribuées aux autres participants sous la forme et dans la langue dans lesquelles elles auront été reçues. Ces documents, qui devront s'appuyer sur l'expérience des experts, pourront porter sur une ou plusieurs des questions suivantes :

Faits nouveaux, difficultés et perspectives sur les marchés de produits de base

- a) Quels ont été les facteurs déterminants de l'évolution des prix sur les marchés de produits de base au cours des dernières années, et quelles sont les perspectives et les contraintes qui en découlent pour les pays en développement tributaires de ces produits ?
- b) Quelles sont les difficultés et les perspectives d'une diversification inclusive et d'une transition énergétique juste dans les pays en développement tributaires des produits de base ?

Faire face à la volatilité des cours des produits de base dans les pays en développement tributaires de ces produits

- c) Quels sont les liens entre la volatilité des cours des produits de base et les principaux indicateurs macroéconomiques dans les pays en développement tributaires de ces produits ?
- d) Quelles sont les conséquences de la volatilité des cours des produits de base sur la sécurité alimentaire dans les pays importateurs nets de produits alimentaires ?
- e) Quel rôle les instruments de marché et les outils technologiques peuvent-ils jouer pour contribuer à la gestion des risques dus aux fluctuations des cours ?

Pour de plus amples renseignements, s'adresser à :
Janvier Nkurunziza,
Chef du Service des produits de base, CNUCED
E-9018, Palais des Nations
CH-1211 Genève 10
Téléphone : + 41 22 917 4546
Courriel : janvier.nkurunziza@unctad.org

Annexe

Réunion d'experts pluriannuelle sur les produits de base et le développement, quatorzième session : calendrier provisoire

	<i>Lundi 9 octobre</i>	<i>Mardi 10 octobre</i>	<i>Mercredi 11 octobre</i>
10 heures-13 heures	Séance plénière d'ouverture Déclarations liminaires Point 1. Élection du Bureau Point 2. Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux Point 3. Faits nouveaux, difficultés et perspectives sur les marchés de produits de base <ul style="list-style-type: none"> • Produits alimentaires et agricoles • Minéraux, minerais et métaux • Sources d'énergie : pétrole brut, gaz naturel, charbon et énergies renouvelables 	Point 4. Faire face à la volatilité des cours des produits de base	Point 3 (suite). Rapport sur les produits de base et le développement 2023
15 heures-17 h 30	Point 3 (suite)	Point 4 (suite)	Point 3 (suite)
17 h 30-18 heures			Séance plénière de clôture Point 5. Adoption du rapport de la réunion